Endo Tribune
CAD/CAM Tribune

DENTAL TRIBUNE

The World's Dental Newspaper · Édition Française

OCTOBRE 2017 | VOL. 9, NO. 10

POUR LES DENTISTES PAR DES DENTISTES

www.dental-tribune.fr

NOTRE ÉPOQUE

Les possibilités qu'offre la réalité virtuelle s'étendent à bien d'autres secteurs que le simple divertissement. Cette technologie appliquée à la médecine est des plus bluffant et l'on n'a pas encore tout exploré ! Visite à 360° avec le Dr. Y. Harichane.

▸ PAGE 4

TRAÇABILITÉ

Les traçabilités sécurisent notre exercice. Une organisation rationnelle épaulée par une bonne connaissance des fonctions de notre logiciel nous facilitent la maitrise du concept regroupant plusieurs traçabilités interdépendantes. N'est-ce pas Dr. P. Bonnes ?

▸ PAGES 6 | 7 | 8

BONNES PRATIQUES

L'activité de la médecine bucco-dentaire ne peut se concevoir sans eau. Le risque sanitaire, notamment infectieux, lié a l'eau circulant dans les units dentaires est un enjeu majeur. Florilège des moyens de prévention mis en œuvre au quotidien.

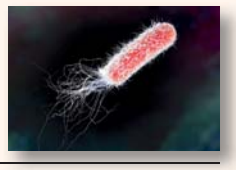

▸ PAGE 12

DENTAL TRIBUNE P 1 À P 20

Édito du Dr Bury P 1
Planète dentaire P 2
Notre époque par le Dr. Y. Harichane P 4
Traçabilité par le D. P. Bonne P 6 | 7 | 8
Trucs et Astuces de l'académie du sourire P 10
Bonnes pratiques P 12
Actus produits P 14
Homéopathie du Dr. F. Boukhobza P 16
Interview Mr. G. Scialom/Labocast P 18

ENDO TRIBUNE P 21 À P 32

Actus produits P 21 | 30
Cas clinique des Drs D. Guex et J. Y. Cochet P 22 | 23 | 24
Cas Clinique 2Shape et EndoUltra MICRO-MEGA P 25 | 26
Cas Clinique du Dr. F. Müller P 28

CAD/CAM TRIBUNE P 33 À P 44

Actus produits P 33
Cas Clinique des Drs. Q. Mandelli et C. Borromeo P 34 | 35 | 36 | 37
Radiologie : le scanner CBCT 3D X-Mind Trium/Actéon P 38 | 39
Cas Clinique du Dr. R. Acker P 40 | 42

ÉDITO

Tuer la poule aux œufs d'or

Dr. Laurence Bury
l.bury@dental-tribune.com

C'est le feuilleton sanitaire de l'été 2017. Confrontés aux poux rouges, des parasites néfastes pour les poules, des élevages néerlandais, ont utilisé un antiparasitaire qui contenait une substance illicite, le Fipronil. Dans ce monde totalement aseptisé où la productivité entraine des dérives mercantiles, une terre sans microbes serait un cauchemar. Il en est moins de pathogènes que de bons. Mais ce sont de ceux-là qu'il nous faut se protéger. Sans nous nuire !

Certains biofilms peuvent être dangereux pour notre santé et provoquer près de 65% des infections nosocomiales. Un centre dentaire municipal en a fait les frais dernièrement. D'autres au contraire œuvrent dans l'ombre pour la santé.

Toute l'équipe de cette édition d'octobre s'est penchée sur les normes de bonnes pratiques concernant la stérilisation, la désinfection et la traçabilité dans nos cabinets dentaires, car nous sommes des praticiens, citoyens responsables, qui devons tout mettre en œuvre pour permettre une traçabilité irréprochable.

Le parcours professionnel du dentiste est jalonné d'un ensemble de démarches intellectuelles et techniques qu'il nous faut sans cesse repenser afin de garantir la sécurité de nos patients. Ces éléments doivent être pris en considération lors des négociations qui vont reprendre avec Mme la ministre de la Santé Agnès Buzyn, qui a repoussé d'un an les mesures du règlement arbitral. En cette rentrée la profession marche sur des œufs.

© fewerton/Shutterstock.com

DENTAL TRIBUNE
The World's Dental Newspaper · Édition Française

DENTAL TRIBUNE ÉDITION FRANÇAISE
Les articles provenant de Dental Tribune International, Allemagne, repris dans ce numéro sont protégés par les droits d'auteur de Dental Tribune International Gmbh. Tous droits de reproduction réservés. La reproduction et la publication, dans quelle langue que ce soit et de quelque manière que ce soit, en tout ou en partie, est strictement interdite sans l'accord écrit de Dental Tribune International GmbH, Holbeinstr 29, 04229 Leipzig, Allemagne. Dental Tribune est une marque commerciale de Dental Tribune International GmbH.Dental Tribune édition française est une publication de MMG SAS société de presse au capital de 10 000 Euros.

DIRECTION :
Dental Tribune International
320 rue St Honoré
75001 Paris
DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Torsten OEMUS
RÉDACTEUR EN CHEF :
Dr Laurence BURY
l.bury@dental-tribune.com
REDACTEUR SCIENTIFIQUE :
Dr Marc REVISE
CONSEILLER SCIENTIFIQUE :
Dr Thierry LACHKAR
JOURNALISTES SCIENTIFIQUES :
Dr Norbert BELLAÏCHE
Dr David BLANC
Dr Florine BOUKHOBZA
Dr Jacques VERMEULEN
PUBLICITÉ:
Laurence HOFMANN
l.hofmann@dental-tribune.com
MAQUETTE :
Matthias ABICHT
m.abicht@dental-tribune.com
DEMANDE D'ABONNEMENT ET SERVICE DES LECTEURS :
Dental Tribune Édition Française
320 rue St Honoré
75001 Paris
abonnement@dental-tribune.com
IMPRIMERIE :
Dierichs Druck+Media GmbH
Frankfurter Str. 168,34121 Kassel – Allemagne
DÉPOT LÉGAL : JUILLET 2011
ISSN : 2105-1364

Des chirurgiens-dentistes du monde entier se retrouvent chez VOCO

Une quarantaine de chirurgiens-dentistes venus des cinq continents se sont retrouvés pendant quatre jours à l'occasion de l'« International Fellowship Symposium », organisé au siège social de VOCO à Cuxhaven. Après les mots de bienvenue prononcés par le gérant de VOCO, Olaf Sauerbier, le Pr Richard Price a présenté certains de ses résultats lors de son exposé intitulé « L'importance d'une bonne lampe de polymérisation ». Le Pr Price dirige les départements « Sciences dentaires cliniques » et « Technique biomédicale » à la « Dalhousie University » de Halifax (Canada). Le

Pr Dr Reinhard Maletz, directeur du service Recherche et Développement chez **VOCO**, a présenté les Grandio blocs, qui font partie des derniers résultats de la recherche sur les matériaux composites pour la technologie CFAO. D'autres thèmes très diversifiés comme « Propriétés esthétiques d›Admira Fusion », « Travailler avec les matériaux composites au quotidien », « Scellement des fissures », « Utilisation de pivots en faisceau renforcés de fibres de verre » ou encore « Matériaux en silicone pour les enregistrements d'occlusion » ont été présentés par les autres intervenants.

Association Dépendance-Handicap-Précarité Dentaire en Nouvelle-Aquitaine

Le conseil national de l'Ordre **(ONCD)** se félicite de la création sous sa houlette, d'une nouvelle association, l'Association Dépendance-Handicap-Précarité Dentaire en Nouvelle-Aquitaine. Cette association rassemble l'ensemble des professionnels de santé – Conseil Départemental de l'Ordre (64), UFR, URPS, UFSBD - pour coordonner les actions de prévention, de formation et de soins à mettre en œuvre pour répondre à tous les besoins buccodentaires des personnes vulnérables. Ce partenariat vient récemment d'aboutir à la création d'un plan d'action régional en faveur de l'accès à la Santé Bucco-Dentaire des personnes en situation de vulnérabilité. Ce plan d'action opposable à la Nouvelle-Aquitaine doit permettre d'améliorer l'accès à la santé bucco-dentaire des personnes en situation de dépendance, de handicap ou de précarité, en institution comme en milieu ordinaire. Une initiative qui s'inscrit parmi les priorités des nouveaux dirigeants des pouvoirs publics

ONCD
Ordre National des Chirurgiens-Dentistes

Elgydium protection caries sponsorise le Dr Pierre Le Coq

Le jeune dentiste, le docteur Pierre Le COQ, de parents eux-mêmes chirurgiens-dentistes, mène en parallèle avec brio une carrière de véliplanchiste de haut niveau et ses études en odontologie. En 2013, étudiant en cinquième année à la faculté de Brest, il décrochera la troisième place aux championnats d'Europe. Diplômé en 2014, il réussira la même année à remporter la coupe du monde à Palma de Majorque (Baléares), et l'année suivante, en 2015, la Coupe du monde à Oman. Aux JO de RIO en 2016, il sera médaillé bronze et se prépare dès aujourd'hui pour les prochains JO (Tokyo, 2020).

Les laboratoires Pierre Fabre Oral Care ont choisi de l'encourager en le sponsorisant.

Nous souhaitons bonne chance à notre champion de confrère !

Colgate engagé dans la prévention de la maladie carieuse

Plus de 1700 participants venus de toute l'Europe ont assisté en direct au second e-Congrès #ColgateTalks Fit 4 Prévention le 10 juin 2017. Les discussions ont confirmé tout l'intérêt d'une intégration efficace de la prévention dans la pratique dentaire quotidienne et ont abordé la manière d'y parvenir en fonction des indications et des profils patients. Les rediffusions de chacune des conférences du e-Congrès ainsi que les vidéos des patients sont désormais disponibles sur *www.colgatetalks.com*.

Colgate® VOTRE PARTENAIRE EN SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

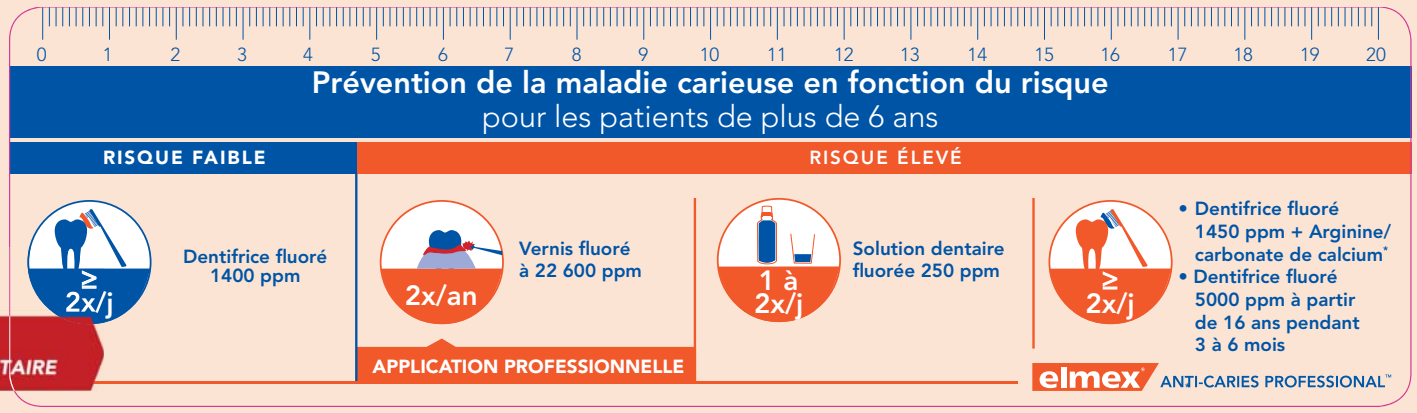

Le 23 juin une première séance de Travaux Pratiques sur l'indice visuel ICDAS (International Caries Detections and Assessment System) a eu lieu à l'UFR d'Odontologie de Nancy conduite par le Docteur Dominique Droz, MCU-PH et le Docteur Céline Clément, Responsable du Département de Prévention-Epidémiologie de l'UFR Nancy. Il s'agit d'évaluations visuelles des lésions carieuses. Elles permettent de les classifier selon une échelle numérique simple et logique en 6 scores, depuis le score 1 (premier changement visuel sur l'émail) jusqu'au 6 (cavité vaste avec dentine visible). Un usage plus large de l'ICDAS en clinique et en recherche épidémiologique permettra de standardiser les bases de données et de faciliter la comparaison de résultats entre différentes études. En fournissant une plus grande précision des résultats cliniques la cario-prophylaxie pour tous en sera améliorée.

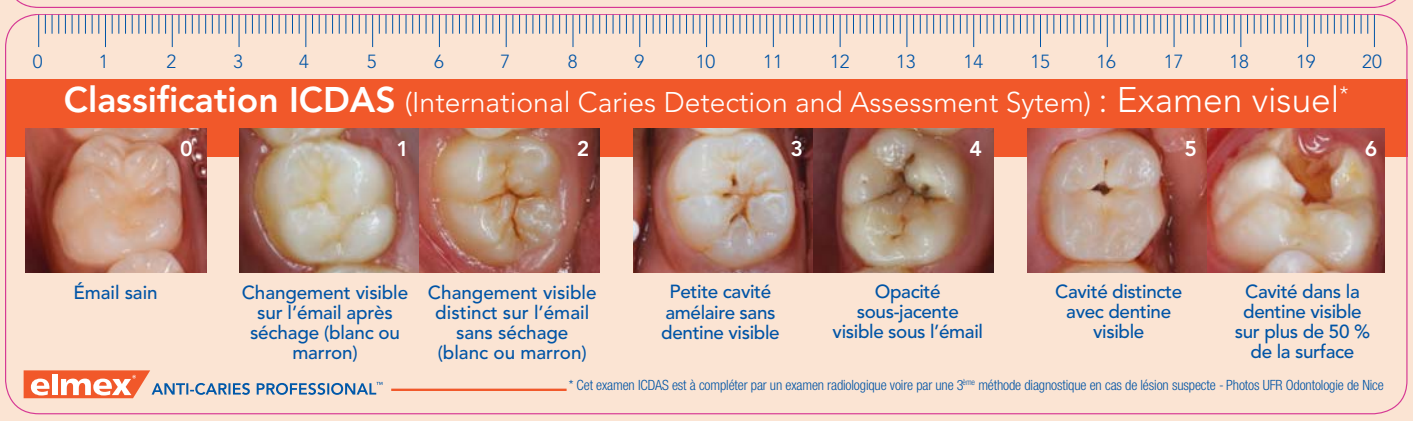

PERMAFORM®

La solution implantaire permanente et flexible

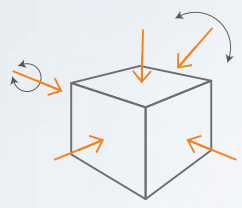

Précision

haute technologie
CFAO, usinage 5 axes

Facilité

de pose
de la prothèse
transvissée

CONCEPT DU «THIMBLE CROWN»
EN PROTHÈSE SUPRA-IMPLANTAIRE

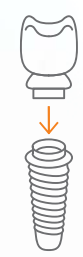

Esthétique

de la prothèse
scellée

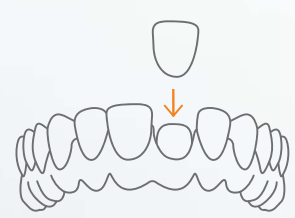

Sérénité

d'une solution globale
en «direct implant»

Résistivité

des matériaux
(titane ou zircone)

Et toujours
la performance reconnue
d'un service certifié ISO 9001:2015
et d'une production ISO 13485:2012

+33 1 53 38 64 66

46-56, rue des Orteaux | 75020 PARIS | **www.labocast.org**

LABOCAST®
Modern Dental Group

Dr VR Strange

Dr Yassine HARICHANE

VR, deux lettres qui sonnent étrangement mais qui reviennent régulièrement dans l'actualité. La Réalité Virtuelle ou VR désigne un procédé consistant à naviguer dans un monde alternatif soit en répliquant le monde réel soit en créant un environnement totalement artificiel. L'utilisateur porte un casque VR et se retrouve projeté dans une autre dimension comme une sorte de projection astrale. Il devient possible de sillonner Hong Kong ou d'arpenter les rues de New York et de Londres tout en restant confortablement installé chez soi. Pour les plus cinéphiles d'entre nous, l'industrie du cinéma déborde d'idées pour proposer une expérience immersive sous différents formats faisant de la réalité que nous connaissons, une parmi tant d'autres.

Concrètement, une expérience VR correspond à une vidéo à 360°. En portant un casque dédié il est possible de visualiser une scène dans les 3 sens de l'espace. En haut, en bas, à gauche ou à droite, rien n'échappe au spectateur. Pour ce faire, une caméra à 360° est nécessaire. De nombreux constructeurs proposent des dispositifs efficaces, citons tout particulièrement : Samsung Gear 360, Nikon Keymission 360 *(Fig. 1)* ou encore Homido Caméra 360. Après avoir enregistré la vidéo, un logiciel de montage fourni par le fabricant permet d'élaguer la séquence *(Fig. 2)*. Pour visualiser le résultat, un smartphone suffit. Néanmoins, pour une immersivité maximale un casque VR est fortement recommandé *(Fig. 3)*.

Et la dentisterie dans tout cela ? Le lecteur devrait plutôt se demander « Et la santé dans tout cela ? ». En effet, les applications et perspectives sont tellement étendues qu'actuellement nous ne faisons qu'imaginer les possibilités.

Pour le patient, la VR est un outil pour être pro-actif de sa propre santé. Il devient possible de visiter une structure, que ce soit un cabinet dentaire *(Fig. 4)* ou un hôpital, pour mieux visualiser l'environnement de soin et se motiver à y aller. Se faire soigner au moyen des nouvelles technologies n'est pas un mythe. De nombreux patients craignent les soins qu'ils soient dentaires ou non. La Réalité Virtuelle leur permettrait de se retrouver installé au fauteuil dentaire et ressentir des stimuli comme la lumière du scyalitique ou entendre le bruit de la turbine *(Fig. 5)* pour mieux se préparer au rendez-vous. Prévenir pour mieux guérir.

Du côté du praticien, la formation continue est la force majeure de la VR. Participer à une conférence à l'autre bout du monde ou assister à une intervention dans la peau du praticien, sont quelques exemples des possibilités offertes. Combien d'entre nous n'ont pas pu assister à un congrès par manque de temps ou pour des raisons de distance. La VR donne l'opportunité d'être dans la salle et écouter les plus grands conférenciers internationaux. Sans compter que des sous-titres peuvent être incrustés dans la vidéo à 360° lorsque l'intervenant s'exprime dans une autre langue. Pour appliquer les enseignements dès le lendemain au cabinet, la VR jour encore une carte maîtresse : la vidéo immersive. Revivez une pose d'implant ou découvrez les différentes caméras intra-orales à l'aide d'une vidéo embarquée. Nous savons tous que l'intégration intellectuelle se fait plus rapidement en observant à 360° les gestes techniques d'un praticien chevronné *(Fig. 6)* plutôt que se plonger dans un livre rébarbatif.

Au delà de l'aspect gadget que certains technophobes lui accordent, la VR ouvre un champ de possibilité inouï dont nous ne percevons que des fragments. Nous observons le monde à travers un trou de serrure, la Réalité Virtuelle pourrait être la clé pour élargir notre vision. En changeant de réalité il devient possible d'ouvrir notre esprit. Contrairement au Dr Stephen Strange, il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances mystiques ou des capacités cognitives hors du commun pour s'approprier la VR. Un smartphone et un casque suffisent pour s'immerger dans une Réalité pas si Virtuelle que ça.

Dr Yassine Harichane

est diplômé de la faculté de chirurgie dentaire de l'Université Paris Descartes et a suivi un parcours de recherche. Le Dr Harichane est titulaire d'un PhD. Il est membre du DCSG – Dentisterie Cosmétique Study Group – rattaché à l'université Paris Descartes.

1

2

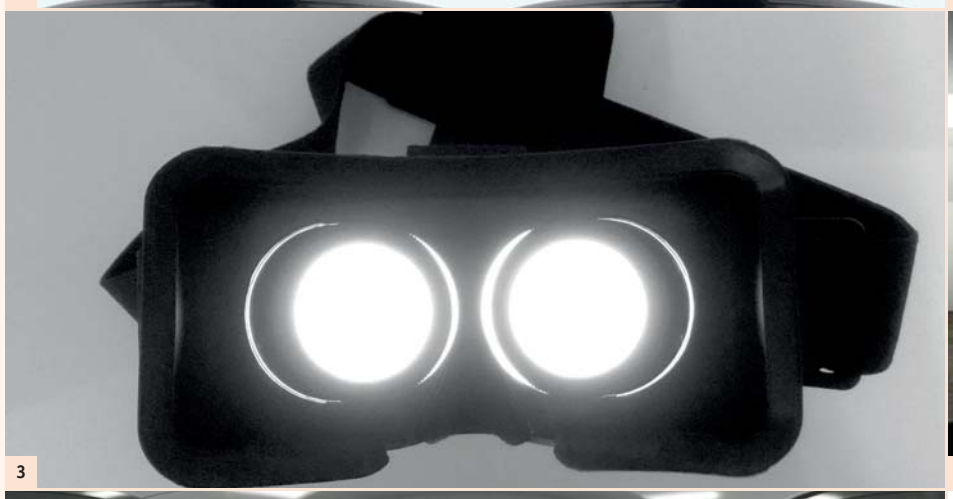

3

4

5

6

Fig. 1 : Nikon Keymission 360. | Fig. 2 : Logiciel Keymission Utility. | Fig. 3 : Casque VR. | Fig. 4 : Cabinet dentaire en VR. | Fig. 5 : Simulation de soin dentaire en VR. | Fig. 6 : Flashez ce QR code pour visualiser une présentation en VR.

- Albédo LEDd65 -

spectre certifié illuminant D65

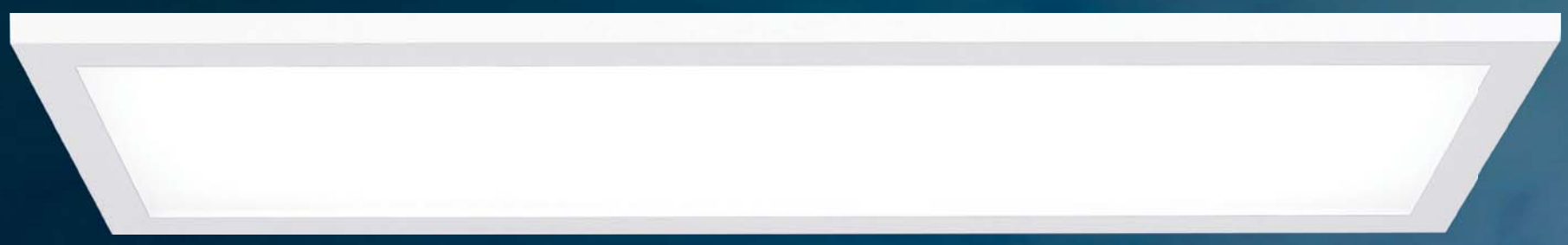

Réussir sa Dentisterie Esthétique

- **Choix exact de la couleur au fauteuil à toute heure.**
  Vision exacte des dents naturelles pendant la reconstruction
- Pas de pointe des bleus HEV toxiques pour l'œil
  Pas de polymérisation des colles et composites
- Spectre idéal pour la régulation du sommeil,
  de la mémoire et du cycle circadien
- Lumière du Nord : éclairage direct/indirect pour une gestion
  confortable des contrastes et un éblouissement minimum
- Parfait fonctionnement de l'œil & acuité visuelle optimale

SPECTRE
D65
CERTIFIÉ

Technologie
exclusive
LED complexes

D65
certification
complète :

répartition spectrale

chromaticité

Plafonnier à LED certifié Illuminant CIE D65 pour salles de soins dentaires | Nouvelle technologie exclusive LED complexes exemptes du pic de bleu toxique (HEV) | Éclairage direct/indirect, 1500 lux stabilisés | Luminance praticien 1825 / 3074 cd/m², UGR<13 | Normes européennes EN NF 12464-1 & EN62471 (sécurité photobiologique) | Swissmade | À installer à 210cm du sol dans le sens du fauteuil – lire attentivement les instructions de la notice.

Degré K | 4, rue de Jarente 75004 Paris | Tél. : 01 71 18 18 60 | degrek@degrek.com

degré K
www.degrek.com

Photos : Christian Baraja - autres images : DR | maquette : 05/2017

Les traçabilités au cabinet dentaire

Certaines traçabilités en dentaire sont très souvent non réalisées par ignorance de leur nécessité.

Pourtant, les traçabilités servent à sécuriser votre exercice. Elles servent à améliorer des produits ou des appareils médicaux. Face à des industriels qui parfois ignorent les alertes des utilisateurs, la réalisation par exemple d'une déclaration de matériovigilance de ces défauts, (qui présentent un risque pour votre santé ou celle de vos patients), auprès de l'ANSM (l'Agence Nationale de la Sécurité des Médicaments), permettra à celle-ci de faire pression sur les fabricants pour corriger ces dysfonctionnements.

Cet organisme qui gère une multitude de traçabilités est directement sous la tutelle du ministère de la santé, ce qui lui confère un grand pouvoir exécutif vis-à-vis des fabricants. Le directeur peut après consultation de ses experts, décider du retrait de la circulation d'un produit ou d'un appareil présentant un risque grave pour la santé.

Les vigilances en dentaire à réaliser sont la cosmétovigilance, la matériovigilance et la pharmacovigilance.

Pour ces trois vigilances, il existe deux actions : le traçage quotidien, et la déclaration en cas de risque d'accident ou de danger. Enfin pour être complet il faut réaliser également les traçabilités élémentaires qui sont le dossier patient, et le document unique.

Le tableau suivant vous permettra de situer l'ensemble des traçabilités dans votre exercice quotidien.

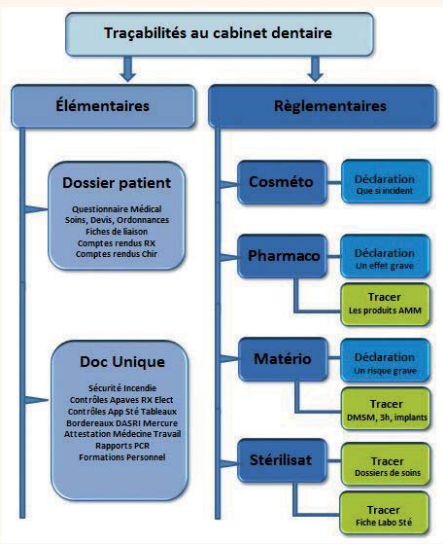

Ce tableau résume les traçabilités obligatoires à réaliser au cabinet dentaire. Celles de gauche sont imposées par le code de la santé et de déontologie ainsi que le code du travail ; celles de droites par la DGS direction Générale en Santé.

Voyons dans le détail ces éléments et l'aide que votre logiciel dentaire peut vous apporter pour tout réaliser aisément.

Pour commencer n'hésitez pas à consulter la notice du logiciel ou suivre des formations pour le maitriser (au lieu de pester face à une difficulté d'exécution). Les exemples qui vont suivre proviennent du logiciel Juliew (version Julie Pro & Expert) que j'utilise au quotidien depuis 30 ans.

Les traçabilités élémentaires :

Pour les traçabilités élémentaires nous débuterons par le **dossier du patient**. C'est la plus réalisée par l'ensemble de la profession (car obligatoire). Ce dossier doit être le plus complet possible. Nous retrouvons les éléments suivants :

- Les renseignements administratifs.
- Le questionnaire médical complet, réactualisé en permanence ou une fois par an en cas d'absence de changement de situation.
- Le schéma de la bouche initiale (réalisé à la première consultation).
- Le plan de traitement envisagé.
- Les ordonnances et leurs motifs.
- Les devis de prothèses et le consentement éclairé.
- Les soins réalisés avec les radiographies et les images.
- Les comptes rendus des examens radiologiques, et des chirurgies.
- Les lettres des correspondants.

Pour vous aider dans ce fastidieux dossier, l'utilisation d'un scanner format A4 est incontournable, si vous ne voulez pas crouler sous les papiers et désirez préserver les arbres.

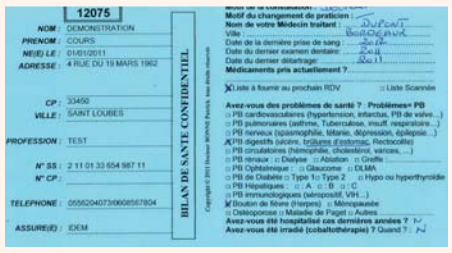

Éléments scannés toujours disponibles : les devis et consentements éclairés signés, les attestations des droits, les bilans de santés signés, les lettres des correspondants.w

On utilise des couleurs différentes de celles choisies pour vos actes afin de bien différencier qui a fait quoi.

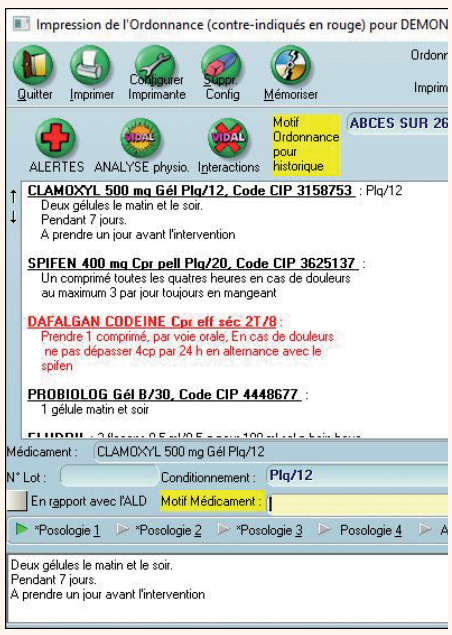

Le motif d'une ordonnance est une obligation. Les indications inscrites à ce niveau apparaissent dans l'historique des soins mais pas sur l'ordonnance.

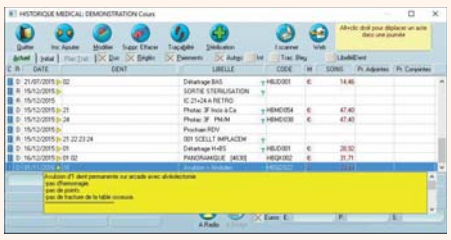

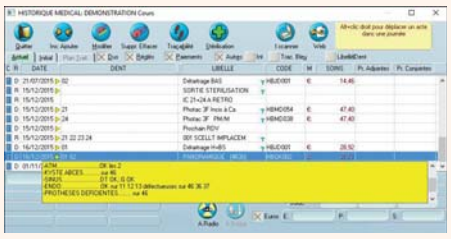

Lorsque vous cliquez sur le triangle jaune apparaissent avec l'ascenseur de droite : Le compte rendu, les traçabilités (matério et pharmacovigilances), et la traçabilité de la stérilisation pour cet acte. Chaque ligne est modifiable par traitement de texte pour s'ajuster à la situation.

La seconde traçabilité élémentaire est le document unique.

Dès l'embauche d'un premier salarié (la technicienne de surface) le code du travail vous impose la réalisation de ce document. Il rassemble l'ensemble des informations concernant la sécurité dans votre structure. Il doit être rédigé en équipe à l'occasion de réunion réalisées pendant le temps de travail. Ce document doit être toujours à la disposition du personnel pour pouvoir le consulter à tout moment. Il sera exigé par les services de contrôle de la médecine du travail ou des ARS (Agences Régionales en Santé). Il est réactualisé tous les ans ou dès une modification d'appareil ou de local dans la structure. Il n'existe pas un formulaire type à adapter, chaque cabinet est particulier. Mais vous pouvez vous aider soit par l'intermédiaire de formation et en utilisant les guides de l'ADF

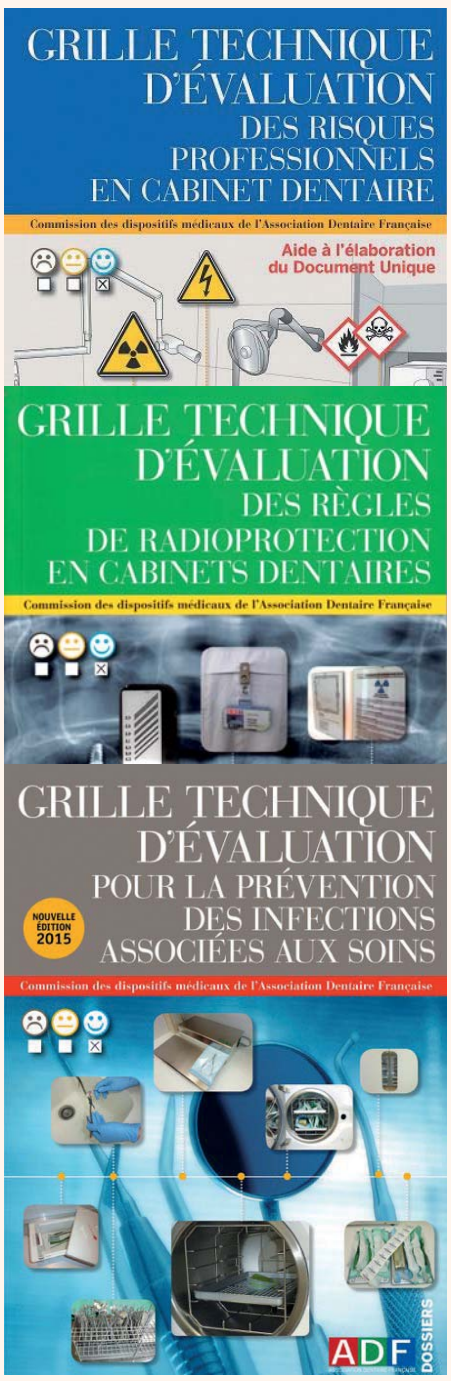

Le principe est simple il faut identifier par pièce quels sont les risques présents pour la santé des personnes, quel est leur niveau de dangerosité et la probabilité de leur survenue et enfin quels sont les plans d'action que vous avez choisis pour éviter leur apparition.

Ici encore le logiciel dentaire bien paramétré peut vous simplifier la vie. En effet le module gestion du matériel vous alertera sur les maintenances des appareils à réaliser. Comme la réalisation du cliché radiologique de contrôle de qualité interne (à réaliser chaque trimestre), la date de péremption des produits de la trousse d'urgence, ou la requalification tous les 1000 cycles ou tous les 2 ans de votre autoclave.

Vous devez également posséder toutes les fiches de sécurité (FDS) de tous les produits que vous utilisez pour les soins et pour l'entretient. Ces fiches sont disponibles gratuitement chez les fournisseurs et sur les sites des fabricants. En les conservant au format numérique PDF, elles seront accessibles via le module gestion du matériel du logiciel dentaire.

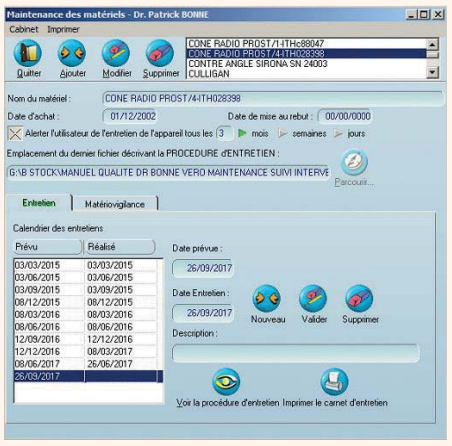

Paramétrage trimestriel des radios de contrôle de qualité interne.

Au démarrage du programme des alertes apparaissent :

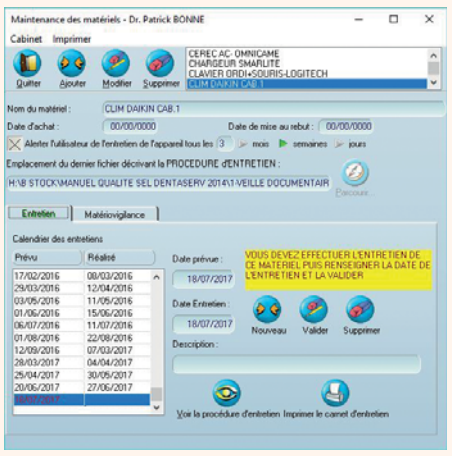

Depuis cet écran vous pouvez éditer le tableau de maintenance des appareils

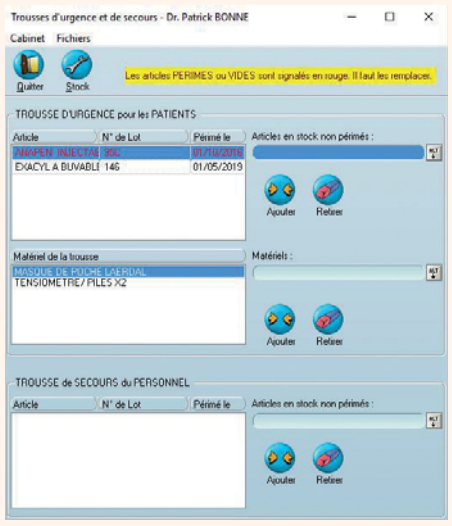

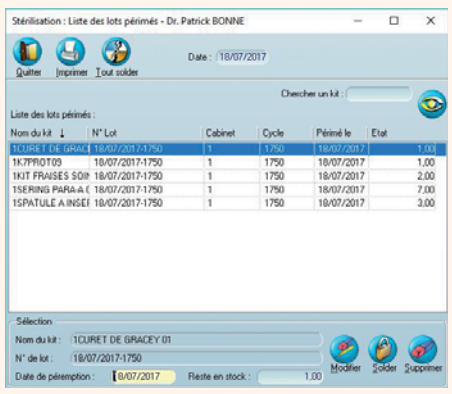

Le document unique comportera entre autres :

– Le registre sur la sécurité incendie.
– Les rapports des Apaves (ou autre organisme certificateur) concernant :
  · Les générateurs de Rayon X.
  · La conformité de l'installation électrique et des appareils branchés.
  · Le contrôle des compresseurs.
– Les fiches d'intervention sur les appareils de la chaine de stérilisation :
  · Qualification à l'installation.
  · Requalification à 1 000 cycles pour les autoclaves.
  · Maintenance des laveurs désinfecteurs, des ultrasons, des soudeuses.
  · Bons d'incinération des DASRI et déchets mercuriels. (3 ans)
– Les FDS de tous les produits utilisés dans le cabinet.
– Les tableaux de maintenance des appareils réalisés par l'équipe soignante.
– Le contenu de la trousse d'urgence et l'entretient des appareils associés :
  · Médicaments, défibrillateur, tensiomètre électronique, bouteille à oxygène.
– La liste des formations suivies par l'équipe dentaire :
  · AGFSU (5 ans), hygiène et asepsie (5 ans), radioprotection des patients (3 ans), etc...
– Une copie des carnets de vaccination.
– Les fiches de poste des salariés.
– Les procédures et processus réalisés par l'équipe.

Voyons à présent les traçabilités règlementaires.

Il y a deux niveaux :

– **La trace :** les éléments (les numéros de lot) de certains produits sont notés dans le dossier de soins des patients.

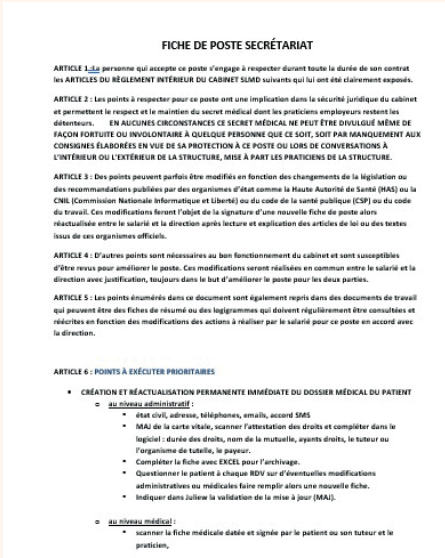

FICHE DE POSTE SECRÉTARIAT

ARTICLE 1 : Le personne qui accepte ce poste s'engage à respecter durant toute la durée de son contrat les ARTICLES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CABINET SLMD suivants qui lui ont été clairement exposés.

ARTICLE 2 : Les points à respecter pour ce poste ont une implication dans la sécurité juridique du cabinet et permettent le respect et le maintien du secret médical dont les praticiens employeurs restent les détenteurs. EN AUCUNES CIRCONSTANCES CE SECRET MÉDICAL NE PEUT ÊTRE DIVULGUÉ MÊME DE FAÇON FORTUITE OU INVOLONTAIRE À QUELQUE PERSONNE QUE CE SOIT, SOIT PAR MANQUEMENT AUX CONSIGNES ÉLABORÉES EN VUE DE SA PROTECTION À CE POSTE OU LORS DE CONVERSATIONS À L'INTÉRIEUR OU L'EXTÉRIEUR DE LA STRUCTURE, MISE À PART LES PRATICIENS DE LA STRUCTURE.

ARTICLE 3 : Des points peuvent parfois être modifiés en fonction des changements de la législation ou des recommandations publiées par des organismes d'état comme la Haute Autorité de Santé (HAS) ou la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) ou du code de la santé publique (CSP) ou du code du travail. Ces modifications feront l'objet de la signature d'une nouvelle fiche de poste alors réactualisée entre le salarié et la direction après lecture et explication des articles de loi ou des textes issus de ces organismes officiels.

ARTICLE 4 : D'autres points sont nécessaires au bon fonctionnement du cabinet et sont susceptibles d'être revus pour améliorer le poste. Ces modifications seront réalisées en commun entre le salarié et la direction avec justification, toujours dans le but d'améliorer le poste pour les deux parties.

ARTICLE 5 : Les points énumérés dans ce document sont également repris dans des documents de travail qui peuvent être des fiches de résumé ou des logigrammes qui doivent régulièrement être consultées et réécrites en fonction des modifications des actions à réaliser par le salarié pour ce poste en accord avec la direction.

ARTICLE 6 : POINTS À EXÉCUTER PRIORITAIRES

- CRÉATION ET RÉACTUALISATION PERMANENTE IMMÉDIATE DU DOSSIER MÉDICAL DU PATIENT
  - au niveau administratif :
    - état civil, adresse, téléphones, emails, accord SMS
    - MAJ de la carte vitale, scanner l'attestation des droits et compléter dans le logiciel : durée des droits, nom de la mutuelle, ayants droits, le tuteur ou l'organisme de tutelle, le payeur.
    - Compléter la fiche avec EXCEL pour l'archivage.
    - Questionner le patient à chaque RDV sur d'éventuelles modifications administratives ou médicales faire remplir alors une nouvelle fiche.
    - Indiquer dans Julieu la validation de la mise à jour (MAJ).
  - au niveau médical :
    - scanner la fiche médicale datée et signée par le patient ou son tuteur et le praticien,

La fiche de poste doit être soumise à l'approbation du futur employé et signée par celui-ci. Attention de prévoir les évolutions du poste dans le temps.

– **Les déclarations** d'incidents ou accidents ou les risques d'apparition de ceux-ci concernant des produits ou des appareils servant aux soins. Elles sont transmises par le praticien à l'ANSM (Agence nationale de la Sécurité des médicaments) pour la sécurité de tous.

Ici également l'aide du logiciel dentaire est précieuse à condition d'avoir pris le temps de bien le paramétrer.

Commençons par la plus simple :

La cosmétovigilance

C'est la seule vigilance qui n'est pas à tracer. Elle concerne que les déclarations d'accidents pour les produits cosmétiques (crèmes, gants, masques, produits de blanchiment, etc...). Cette déclaration se fait depuis le site de l'ANSM.

La pharmacovigilance :

Il faut tracer dans les dossiers de soins tous les produits qui ont une AMM. (Autorisation de Mise sur le Marché). Pour connaitre si un produit possède une AMM vous devez vous rendre sur le répertoire des médicaments disponible gratuitement sur le site de l'ANSM.

Vous avez également une obligation de déclaration d'accident selon le CSP (le Code de la Santé Publique), pour les produits ayant provoqués des réactions graves non référencées dans la monographie du médicament. Que vous ayez prescrit le produit ou non.

Dans le logiciel il suffit d'associer les produits à tracer aux actes de soins. Au départ

ce travail est long, mais une fois les connexions établies, la répartition des codes des produits de la nouvelle commande est très rapide.

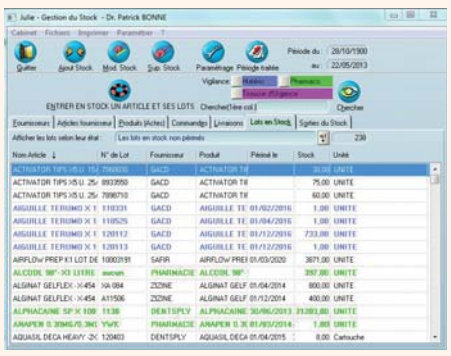

Pour la saisie au niveau du fauteuil il suffit d'enregistrer l'acte et ajuster la liste des produits utilisés réellement.

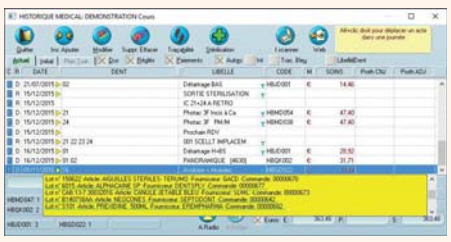

Les écritures ne sont pas soulignées dans le logiciel, si la liste était plus longue en produits normalement prévus pour cet acte, il suffira de les retirer et ils seront aussitôt ré injectés dans le stock disponible.

La matériovigilance :

Il faut tracer les numéros de lot dans les dossiers de soins de tous les produits qui restent plus de 3 heures en bouche. Également ceux des DMSM (Dispositifs Médicaux Sur Mesure) :

– Prothèses, blocs cerec, implants, comblements osseux.

Comme pour la pharmacovigilance, les produits seront associés aux actes depuis la gestion des stocks.

Le logiciel **Julie** possède également une passerelle appelée **FIDELA** avec le logiciel des prothésistes dentaires **Prothésis**. Ainsi pour plus de sécurité et limiter les erreurs humaines de transcription, le devis de prothèse créé dans Julie et validé devient le bon de commande pour le prothésiste ayant prothésis. Puis celui-ci réalise la prothèse et entre les numéros et codes de traçabilité dans son logiciel. Par internet le praticien récupère des « bons de prothèse Fidela » qui inscrivent directement dans le dossier des patients Julie la traçabilité des matériaux des DMSM du patient.

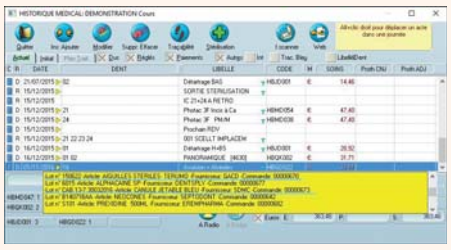

Vous avez également une obligation de déclaration d'accident selon le CSP, pour les produits ayants provoqués des réactions graves. Cette déclaration concerne également les dysfonctionnements et les risques d'accidents des appareils et DM (Dispositifs Médicaux) qui servent pour la réalisation des soins comme les instruments par exemple.

Dernière traçabilité à réaliser :

La traçabilité de la stérilisation :

Elle est obligatoire dans les hôpitaux depuis 2001. Elle est une partie de la matériovigilance.

Son utilité est de vous protéger en cas d'accusation de transmission d'une infection liée aux soins.

Elle se limite au traçage, mais possède deux axes :

– **La traçabilité descendante :** pratiquée au fauteuil de soins, qui consiste à rattacher un numéro de lot d'un DM à un cycle de stérilisation et un dossier du patient. (Lire les étiquettes).
– **La traçabilité ascendante** (appelée la traçabilité de la procédure de stérilisation) réalisée au laboratoire de stérilisation après chaque cycle de stérilisation de l'autoclave.

Ces deux traçabilités seront à fournir lors d'un contrôle des ARS. Ou d'un expert dans le cadre d'une enquête pour suspicion de transmission d'infection au cours des soins.

Réalisation de la traçabilité au laboratoire de stérilisation

1 : choix du stérilisateur, 2 : récupérations des données du cycle, 3 : sélectionner les tests utilisés et créer la liste des sachets contenus dans la cuve de l'autoclave, 4 : enregistrer la liste des sachets, 5 : bouton pour changer de fenêtre et passer à la validation de la charge, 6 : possibilité d'atteindre le module gestion du matériel déjà évoqué précédemment dans cet article, pour compléter les tableaux de maintenance des appareils utilisés pour ce cycle.

Deuxième partie de la traçabilité au laboratoire : la validation de la charge.
1 : validation globale de la charge en un seul geste. Il y a la possibilité de valider sachet par sachet pour affiner et utiliser cette fonction en indicateur de qualité (pour comptabiliser le nombre de sachets défectueux). 2 : impression de la liste de la charge stérile ; 3 cette liste complétée par les tests est ensuite scannée dans le logiciel (par le bouton 4) et doit être conservée 20 ans, 5 : impression des étiquettes code à barres à coller sur chaque sachet.

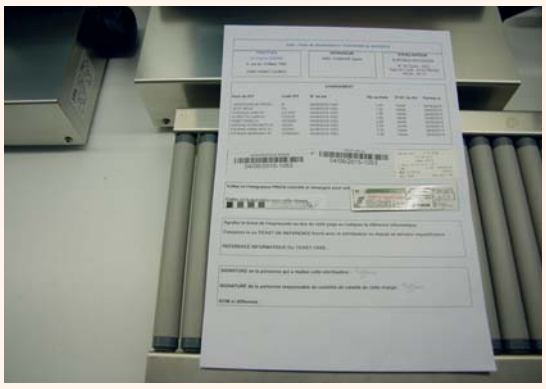

Récapitulatif des traçabilités de la stérilisation :

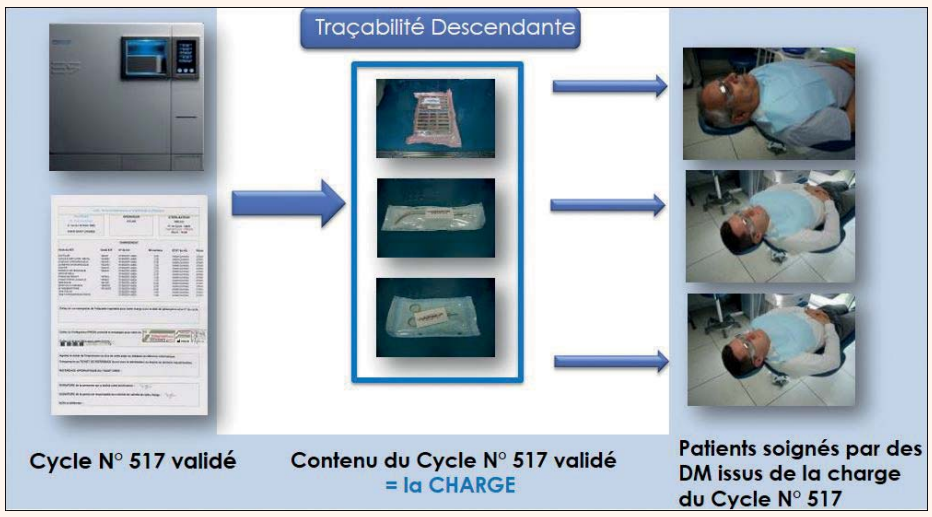

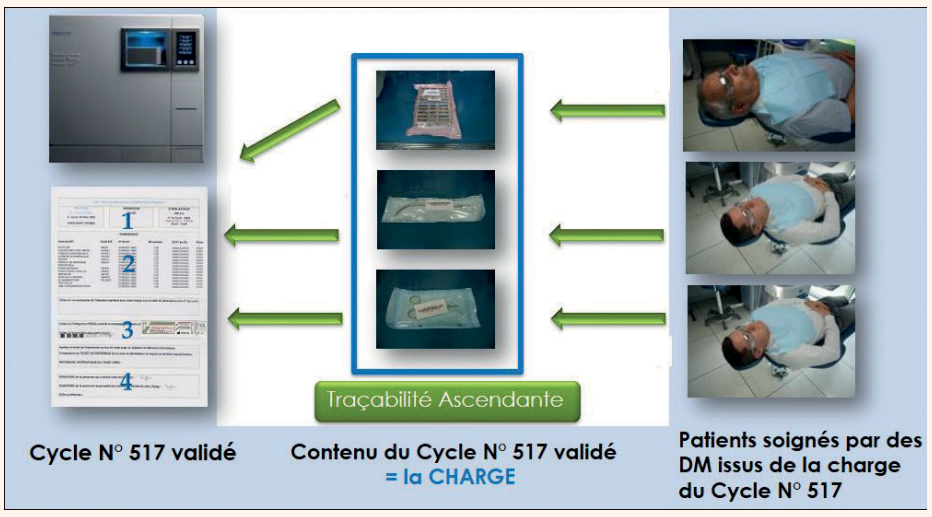

Sur la fiche de laboratoire : 1 : identification de l'autoclave, date de stérilisation, numéro du cycle réalisé. 2 : liste des sachets validés, 3 : tests réalisés, 4 : signature de la personne exécutante.

En conclusion :

La réalisation des traçabilités est fastidieuse, mais tout à fait réalisable si vous maitrisez votre logiciel dentaire. N'hésitez pas à suivre des formations sur votre logiciel au lieu de le sous exploiter. Suivez également des formations sur les traçabilités afin d'optimiser leur réalisation et éviter un travail inutile.

Il est préférable de considérer toutes ces obligations comme des éléments garantissant la sécurité des soins et de l'équipe dentaire que comme des contraintes pesantes et improductives.

Dr Patrick BONNE

- *Expert AFNOR ADF en stérilisation*
- *Réfèrent scientifique de l'UFSBD*
- *Coordonnateur du D.U. management de la démarche qualité en cabinet dentaire*
- *Université de Bordeaux.*

Pour devenir un de nos testeurs contactez par mail
Dr Laurence BURY
l.bury@dental-tribune.com

MAP SYSTEM
MICRO-APICAL PLACEMENT

MAP One

Découvrez l'obturation endodontique ultra simplifiée.
Kit de démarrage d'obturation endodontique ultra simplifiée permettant à n'importe quel dentiste de commencer à utiliser le MAP System.

DU 29 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE
CONGRÈS ADF 2017 EXPO INTERNATIONALE
PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLOT PARIS
ADF.CONGRES.COM

PRED LABORATOIRES
www.pred.fr

retrouvez-nous sur le stand 1M17

Le produit MAP One est distribué par les laboratoires PRED.
Retrouvez-nous au congrès ADF 2017 pour le découvrir.

Produits Dentaires
Swiss quality dental products
Members of the SWISS DENTAL INDUSTRY

PEOPLE HAVE PRIORITY

Akilease, le service 100 % confiance

Full service pendant 5 ans

- Offre de financement et de service
- Coûts maîtrisés
- Hotline dédiée
- Service après-vente assuré par le fabricant
- Accès à l'interface Web Akidata*

akilease
LE DUO GAGNANT

* Interface web sécurisée pour les appareils d'hygiène avec un accès permanent à la traçabilité, ainsi qu'un contrôle et un diagnostic à distance

www.citeasen.fr

W&H France | t. 0 388 773 600 | commercial.fr@wh.com | wh.com